



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Etablissements: Val-d'Oise

Question écrite n° 39159

Texte de la question

M Robert Montdargent attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur le cas du lycée de Luzarches (Val-d'Oise). Ce lycée n'a pas la capacité d'accueillir les élèves du second cycle du second degré, situation qui ne pourra que s'aggraver avec la population scolaire nouvelle prévue dans la région de Luzarches et avec l'objectif d'amener 80 p 100 d'une tranche d'âge au niveau du baccalauréat. Il existe un terrain de 5 ha retenu par la commune de Fosses pour un lycée professionnel. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre afin de permettre la construction à Luzarches d'un lycée polyvalent et d'un lycée professionnel.

Données clés

Auteur : [M. Montdargent Robert](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39159

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1610